

Numéro dans le SI local :	22PR0884
Référence GESUP :	0848
Corps :	Professeur des universités
Article :	46-1
Chaire :	Non
Section 1 :	22-Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes...
Section 2 :	
Section 3 :	
Profil :	Histoire de l'art contemporain de la seconde moitié du XXe et du XXIe siècle, sauf architecture.
Job profile :	History of contemporary art of the second half of the twentieth century and of the twenty-first century (architecture excluded)
Research fields EURAXESS :	History Art history History Contemporary history
Implantation du poste :	0542493S - UNIVERSITE DE LORRAINE
Localisation :	NANCY
Code postal de la localisation :	54000
Etat du poste :	Vacant
Adresse d'envoi du dossier :	DRH 34 COURS LEOPOLD- BP 25233 54052 - NANCY CEDEX
Contact administratif :	MADAME SIEUW LEA
N° de téléphone :	POLE ENSEIGNANTS-CHERCHEURS 03.72.74.02.24 03.72.74.02.29
N° de Fax :	03.83.68.21.00
Email :	drh-recrut-enseignant-contact@univ-lorraine.fr
Date de prise de fonction :	01/09/2019
Mots-clés :	
Profil enseignement :	
Composante ou UFR :	UFR SHS NANCY
Référence UFR :	
Profil recherche :	
Laboratoire 1 :	EA3945 (200515203H) - CENTRE DE RECHERCHE UNIVERSITAIRE LORRAIN D'HISTOIRE (CRULH)
Dossier Papier	NON
Dossier numérique physique (CD, DVD, clé USB)	NON
Dossier transmis par courrier électronique	NON e-mail gestionnaire
Application spécifique	OUI URL application https://recrutement.univ-lorraine.fr/

Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnées à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une "zone à régime restrictif" au sens de l'article R.413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Le profil détaillé se trouve en pages suivantes

Fiche de poste Enseignants chercheurs

Corps : Professeur des universités
Article de référence : article 46, 1° du décret N°84-431 du 6 juin 1984 modifié
Numéro du poste : 22PR0884
Section CNU : section 22
Profil de publication : Histoire de l'art contemporain de la seconde moitié du XX^e et du XXI^e siècle, sauf architecture.
Localisation : Nancy

Job profile et EURAXESS

Job profile (résumé en deux lignes maxi du profil en anglais) : History of contemporary art of the second half of the twentieth century and of the twenty-first century (architecture excluded)

Research fields Euraxess (cf tableau de codification dans les documents annexes) :
History - art history, contemporary art history

Profil enseignement : Le/la professeur(e) sera un(e) spécialiste de l'histoire de l'art contemporain de la seconde moitié du XX^e siècle et du XXI^e siècle (sauf architecture). Il/elle sera susceptible d'enseigner et d'encadrer des travaux de recherche à tous les niveaux, du premier cycle au doctorat. Il/elle sera très investi(e) dans le master Histoire Culture Patrimoines. Il/elle pourra s'adresser tant à des étudiants d'histoire de l'art qu'à des étudiants d'histoire et d'archéologie, dans le cadre de modules transdisciplinaires, ainsi qu'à des étudiants venus d'autres départements, dans le cadre d'unités d'enseignement libres.

Composante/UFR : SHS-Nancy, département d'histoire de l'art et d'archéologie

Mots-clés enseignement : Art contemporain, XX^e et XXI^e siècle, licence, master, patrimoine

Profil recherche : le (la) professeur(e) devra effectuer des recherches dans le domaine de l'histoire de l'art contemporain de la seconde moitié du XX^e siècle et du XXI^e siècle, sauf celui de l'histoire de l'architecture. Il (elle) aura un rôle fondamental dans le rayonnement du centre en Lorraine, dans le Grand Est et dans l'espace germanique, en relation avec les institutions locales (Centre Pompidou Metz, Centre d'art contemporain de la synagogue de Delme) et internationales proches (MUDAM, Forum d'Art Contemporain

de Luxembourg, musées et centres d'art contemporain de la Sarre et de la Wallonie...). Un profil international est particulièrement souhaité.

Nom laboratoire : CRULH

Numéro unité du laboratoire : EA3945

Mots-clés recherche : histoire de l'art contemporain

Fiche de poste Enseignants chercheurs : informations complémentaires

Enseignement :

Département d'enseignement : Département d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'Université de Lorraine

Lieu(x) d'exercice : Nancy

Equipe pédagogique : Histoire de l'art et archéologie (Nancy)

Nom Directeur département : Frédéric Tixier

Tél Directeur dépt : 03 72 74 32 58 / 06 81 72 56 18

Email Directeur dépt : frederic.tixier@univ-lorraine.fr

URL dépt : <http://campus-lettres.univ-lorraine.fr/ufr-shs-nancy>

Recherche :

Lieu(x) d'exercice : Nancy

Nom Directeur labo : Stefano Simiz

Tél Directeur labo :

Email Directeur labo : stephano.simiz@univ-lorraine.fr

URL labo: <http://crulh.univ-lorraine.fr/>

Descriptif laboratoire : le CRULH regroupe des enseignants-chercheurs des universités de Metz et de Nancy des quatre périodes de l'histoire (ancienne, médiévale, moderne et contemporaine) ainsi que des enseignants-chercheurs en histoire de l'art, archéologie et en musicologie.

Descriptif projet : promouvoir la recherche en histoire de l'art contemporain de la seconde moitié du XX^e siècle et du XXI^e siècle dans le contexte régional et international avec des travaux personnels et en lançant

des projets fédérateurs. Le(la) PR devra aussi pouvoir s'intégrer aux projets des nouveaux axes du CRULH et collaborer avec les historiens de l'art moderne et de l'histoire de l'architecture du XX^e siècle en particulier ainsi qu'avec les historiens spécialistes du patrimoine et du politique.

Description activités complémentaires :

Le nouveau professeur sera amené à s'investir activement dans le fonctionnement du département d'histoire de l'art et du centre de recherche.

Autres informations :

Décret n°84-431 du 6 juin 1984 :

L'audition des candidats par le comité de sélection peut comprendre une mise en situation professionnelle, sous forme notamment de leçon ou de séminaire de présentation des travaux de recherche. Cette mise en situation peut être publique.

Mise en situation professionnelle souhaitée oui non - avec audition publique oui non

Sous forme :

- de leçon
- de séminaire
- de présentation des travaux de recherche.

Information complémentaire :

Dans le cas d'une candidature au titre des dispositions de l'article 9-3 du décret du 6 juin 1984 à savoir détachement ou mutation prioritaire, il est vivement conseillé de contacter le directeur de composante de formation, ainsi que le directeur de laboratoire du poste concerné au plus tard le 22 mars 2019.

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une « zone à régime restrictif » au sens de l'article R 413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984